

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATI(ID: 040-244000857-20221205-DEL2022YD061202-DE

Envoyé en préfecture le 06/12/2022 Recu en préfecture le 06/12/2022

Affiché/Publié le 06/12/2022



L'an deux mille vingt deux, le cinq décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de COTE LANDES NATURE, dûment convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de TALLER, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL.

Identifiant: DEL2022YD061202

PRESENTS: Ph. MOUHEL-M.LAVIELLE- JL BARRERE -L.MERLIN- J.MORA-M.DUVIGNAC-M.RAFFIN- JC CAULE-Th.GALLEA-V.MORA-M.VERNIER-G.NAPIAS-I.LESBATS-J.WATIER-C.GUILLET-G.DUCOUT-V.MORESMAU-A.GOMEZ-M.LAGOUEYTE-D.CLAVERY-C.LUCIANO-JJ.LEBLOND-K.DASQUET-Ph.TARSOL-

ABSENTS: D.VEJUX - C.SEYS- D.DUPRAT- M.LAGORCE - N.CAMOUGRAND excusés
POUVOIRS: D.VEJUX à Ph. MOUHEL -C.SEYS à M.LAVIELLE - D.DUPRAT à J.MORA- N.CAMOUGRAND 0 K.DASQUET.

Mme Claire LUCIANO est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice: 29 Pouvoirs: 4 Présents: 24

## OBJET: Virement de crédits – Décision modificative n°1 – Subvention complémentaire au CIAS.

VU la délibération du Conseil d'Administration du CIAS en date du 25 octobre 2022, portant unique 040-200036283-20221025-DEL22FL251002-DE, sollicitant une complémentaire de 220.000,00 € ( dont 120.000,00 € en avance de trésorerie remboursable) pour faire face à des dépassements de crédits sur les dépenses de masse salariale,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après délibérations, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vote, par décision modificative n°1 du budget primitif 2022 de la CC COTE LANDES NATURE, les inscriptions budgétaires suivantes :

Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Article 657362- CIAS	+220.000,00 €	Article 022 – Dépenses imprévues	-220.000,00 €

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération

Le présent acte peut foire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification de sa notification de sa notification de la compter de sa publication de sa notification de la compter de sa publication de sa notification de la compter de sa publication de sa notification de la compter de sa publication de sa notification de la compter de sa publication de la compter d

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président

Philippe MOUHEL

